MINISTERE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT
DURABLE

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 30 JUIL 2014

N° 14-562 /MEDD/SG

Le Secrétaire Général

A

Madame la Secrétaire Exécutive du Secrétariat de l'ozone

-OUAGADOUGOU-

Objet : Journée internationale de la protection de la couche d'ozone le 16 septembre 2014

Madame la Secrétaire Exécutive,

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, ce **16 septembre 2014**, placée cette année sous le thème "Protection de la couche d'ozone : la mission se poursuit", le Ministère de l'Environnement et du développement durable, dans un contexte de redynamisation de l'action du Bureau National Ozone du Burkina Faso et avec l'ensemble des parties prenantes au niveau national, prévoit de mener diverses activités.

Les présentes propositions d'activités découlent du besoin de mettre en lumière, en conformité avec le thème de l'année, la nécessité que toute personne physique ou morale, du secteur public ou privé, œuvrant dans le domaine de l'import/export de produits ou d'équipements contenant des produits pouvant nuire à la couche d'ozone, soit outillée en conséquence. Ainsi :

1. le message du Secrétaire Général des Nations Unies sur la Journée Internationale de la protection de la couche d'ozone, sera transmis et disséminé auprès des départements ministériels, des associations de frigoristes du Burkina Faso, dans la presse, mais aussi au niveau de l'Université et des structures de recherches. Cette dernière mesure sera facilitée par le coordonnateur du Bureau Ozone en sa qualité d'Enseignant Chercheur à l'Université, et par le Directeur Général de la Préservation de l'Environnement et du Développement Durable (DGPEDD) en sa qualité de Chercheur.

2. Discussions/panels sur les medias, sur la protection de la couche d'ozone. Cela se fera de préférence sur la chaine de télévision nationale avec comme invités entre autres : Le DGPEDD, Expert ingénieur des questions de

substances appauvrissant la couche d'ozone ; Mr Racine KAMBWOLE ; un représentant du PNUE/PNUD au Burkina Faso et le Coordonateur national du bureau Ozone. D'autres invités, sur proposition du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pourraient s'y joindre. En plus de ce débat, sur une chaine de télé très bien suivie au niveau national, il y aura sur une radio FM de la capitale, Ouagadougou, une animation sous forme d'une série de questions/réponses sur la Couche d'ozone et les mesures de protections. Les plus méritants, qui seront désignés par un jury sur la pertinence des réponses données, seront primés. En effet, plusieurs stations de radio animent des débats de type questions/réponses et de partage d'expériences réussies chaque matin au niveau de Ouagadougou avec une audience sans cesse grandissante. Nous mettrons donc à profit ce canal pour une communication efficace le 16 septembre 2014, pour focaliser la population sur la protection de la couche d'ozone.

3. Le mois de septembre fait partie de la période de vacances scolaires aux niveaux du primaire et du secondaire au Burkina Faso. Il est alors assez difficile de rencontrer les élèves. La période est cependant propice au développement d'initiatives récréatives. Aussi, nous comptons, par communiqués préalables, organiser un mini concours de dessins/posters sur la protection de la couche d'ozone. Cette activité débutera le Lundi 15 septembre, pour permettre au plus grand nombre de participer. Elle prendra fin, avec des prix aux plus méritants, et avec la lecture du message du Secrétaire Général des Nations Unies sur la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

4. Le Jeudi 18 septembre, il sera organisé une rencontre sur l'*élimination des* hydrochlorofluorocarbones *(HCFCs) (phase out of the hydrochlorofluorocarbons)*, avec le secteur privé, notamment les frigoristes et les importateurs de produit chimique. Cette rencontre sera animée par l'expert Racine Kambwole, et le Bureau Ozone du Burkina Faso. Le bureau ozone du Burkina Faso, vise systématiquement les fiches d'importation / exportation de tout produit ou appareil utilisant des produits pouvant avoir un potentiel de destruction de la couche d'ozone.

La mise en œuvre de ces activités nécessite des fonds. Dans le contexte de redynamisation des activités du Bureau National Ozone du Burkina Faso, un soutien du Secrétariat à l'Ozone contribuerait fortement à l'atteinte de ses objectifs.

Telles sont les activités que nous comptons mettre en œuvre pour la célébration de la Journée Internationale de la protection de la couche d'ozone le 16 septembre 2014 et pour lesquelles nous sollicitons votre accompagnement matériel et financier.

Je vous prie de croire, **Madame la Secrétaire Exécutive**, en l'assurance de ma profonde considération.

Urbain BELEMSOBGO
Officier de l'Ordre National